## Travaux

## **REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

## Réalisation de deux (02) points de prélèvement d'eau au niveau du barrage de Salbisgo

Avis de demande de prix N°:2025-10/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 02/06/2025 Financement : Budget AEM GESTION 2025/ CFE

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de Dix millions (10 000 000) francs CFA TTC

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et ayant un **agrément technique TR1** 

Les travaux se décomposent en un seul lot.

- 3 Le délai d'exécution est : soixante (60) jours
- 4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à l'Agence Comptable de l'AEM.
- 6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le jeudi 19 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama PRM

